Compte rendu du comité syndical du 20 mai 2010 à la Mairie de Saint Antonin Noble Val

Etaient présents :

MM. CAMBON Jean (Président), ALAUX Jacques, BARDIN Michel, BIRMES Pierre, BISCONTINI Francis, BONSANG Gilles, CORRECHER Maurice, DANTHEZ Florence, DARRIGAN Catherine, DONNADIEU Jean-Louis, DURAND Daniel, JOUANY Claude, LAFON Cécile, LEVAVASSEUR Nicole, MAFFRE Christian, MARTIN Sabine, MASSAT André, PEZOUS Bernard, QUINTARD Nadine, SOULIE Jacques, VIROLLE Alain.

Etaient excusés:

MM. ALBERT J-Paul, BERTELLI J-Claude, BONNET Cécile, COLINET René, DE PASQUALIN Annick, MASSEGLIA Richard, PEDRONO Lucienne, RAEVEN Pierre, VILPOUX Marc.

Etaient également présents :

MM. DARBOIS Philippe, FERTE Denis, SIMON Mathieu.

I- Gestion du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Approbation du compte rendu du comité syndical du 12 avril 2010

Le Compte rendu du comité syndical du 12 avril 2010 a été approuvé à l'unanimité.

II- POLITIQUES TERRITORIALES

- 1- Convention territoriale (2008-2013)
 - a. <u>Listing des projets qui seront présentés</u> au CTCP 08 juin 2010 pour la programmation 2010/1
- M. Darbois a présenté globalement cette nouvelle programmation en mettant en exergue quelques projets :
 - ➤ 34 opérations proposées réparties sur 6 Mesures de la Convention Territoriale
 - > Un coût global d'opérations de 7 564 140 € HT (8 663 385 € TTC)
 - ➤ Certaines opérations inscrites ont déjà été présentées en programmation LEADER IV le 15/04/10, car répondant aux objectifs du Plan de développement validé (prochain Comité de programmation prévu en septembre 2010)
 - > Des opérations structurantes et/ou innovantes de cette nouvelle programmation:
 - ⇒ Mesure 1.4 Ingénierie territoriale thématique sur un Schéma d'aménagement numérique du PMQ
 - ⇒ Mesure 2.2: « Aménagement d'une salle des fêtes en salle pour des spectacle culturel» par la Commune de Saint AntoninNV
 - ⇒ Mesure 3.3 : « Accueil de nouvelles activités économiques et populations : appel à projet Massif Central » par la CC QRGA
 - ⇒ Mesure 3.3 : « Création d'un pôle rural d'accueil d'entreprises du tertiaire à Molières », porée par la Commune de Molières
 - ⇒ Mesure 4.1 « Plan Climat Territorial 2010» : par le SM PMQ
 - ⇒ Mesure 4.1 : « Réhabilitation thermique et accès handicapés de l'ancien presbytère de La Salvetet B : logement+ salle communale» par la Commune
 - ⇒ Mesure 5.1 : « Création d'un pôle petite enfance intercommunal à Monclar » par la CC QV

⇒ Mesure 5.3: « Aménagements de la gare de Laguépie pour favoriser l'intermodalité » par la Commune de Laguépie

⇒ Mesure 6.2 : »Requalification du cœur de bastides d'Albias : 3^{ème} tranche » par la Commune d'Albias

b. <u>Modification du plan de financement de</u> <u>la demande de subvention FEADER- pour de l'ingénierie thématique 2010 du PMQ (dossier FEADER)</u>

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Objet : Demande de subvention FEADER- pour de l'ingénierie thématique 2010 du PMQ : modification du plan de financement

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération n°13 du 12 avril 2010 et précise que le plan de financement présenté a été modifié comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
désignation	montant	désignation	montant	
I- Ingénierie de projets interne	38 000 €	UE (FEADER 341 B) : soit 33.33% de 63 083 € (étude en HT)	21 027 €	
1-Un poste de chargé de mission Habitat – Mobilité	38 000 €	FNADT 2010:40% de l'étude (12 000€ sollicité soit 40 % du coût TTC de l'étude)	10 033 €	
durable (1 ETP) salaire chargé + déplacements	38 000 C	Conseil Régional (40% du poste 1)	15 200 €	
II- Ingénierie externe	30 000 €	Conseil Général 82 (via le PIG sur 1 ^{er} semestre 2010 du poste 1)	4 206 €	
I numeriane an PMICIM: I /5 UX 4 # HILI		Autofinancement (soit 20 %)	12 617 €	
TOTAL DEPENSES Eligible FEADER	63 083 €	TOTAL RECETTES	63 083 €	

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement modifié
- **SOLLICITE** auprès des financeurs présentés le montant de subvention énoncé dans le plan de financement.
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte ou document concernant cette action.

2- Programme européen Leader (2007-2013) Midi-Quercy

a. <u>Avancement global de la programmation</u> suite au comité de programmation du 15 avril 2010

III- <u>Avancement de certaines thématiques coordonnées par le</u> Syndicat **M**ixte du Pays **M**idi-Quercy.

1- Habitat - Cadre de vie - Foncier

a. <u>Choix du bureau d'étude pour le marché ouvert</u>

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Objet : Choix du bureau d'étude spécialisé pour l'étude et l'animation-suivi de la future OPAH du Pays Midi-Quercy : Proposition de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Président rappelle que l'OPAH serait portée par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, en lien avec ses partenaires (Communautés de communes, Conseil Général en tant que délégataire de l'Anah, Délégation Locale de l'Anah, etc..). Il spécifie que l'étude pré-opérationnelle d'OPAH devra comprendre notamment un volet social, un volet éradication de l'habitat indigne, un volet économies d'énergie, un volet urbain et foncier et patrimonial, un volet immobilier, mais également un volet économique et que cette étude est destinée à vérifier la nécessité de mettre en œuvre la phase opérationnelle d'animation-suivi d'OPAH et dans l'affirmative de fixer les objectifs quantitatifs et qualitatifs mais aussi de définir les conditions de réalisation.

Il rappelle également que par délibération du 8 février 2010, le comité syndical a décidé de lancer une procédure de marché public avec appel d'offres ouvert pour choisir le bureau d'études spécialisé qui sera en charge de l'étude (tranche ferme) et de l'animation-suivi (tranches conditionnelles) dont la consultation a été lancée le 12 février 2010, la date de remise des offres était fixée au 7 avril 2010 à 12H.

Il précise que 8 bureaux d'études ont retiré un dossier et que 3 bureaux d'études ont répondu à la consultation :

- URBANIS
- JP BOUGLON
- PACT 46 et 82

Il souligne que les 3 candidatures et les offres ont été ouvertes et déclarées recevables par la Commission d'Appel d'Offres du Pays Midi-Quercy le 16 avril 2010.

Il présente le résultat de l'analyse des offres, établie en prenant en compte les critères de jugement des offres mentionnés dans le règlement de consultation (50% pour la valeur technique, 40% pour le prix et 10% pour la disponibilité), dont la synthèse est la suivante :

Bureau d'études	Note	Note	Note	Note	Coût	Coût
	techniq	prix	disponibilité	globale	étude	animation
	ue	/20	/20	/20	(HT)	(HT)
	/20					
URBANIS	14,5	18	20	16,45	41 065 €	132 455€ (TC 1 / 3 ans) 44 640€ (TC2/1 an) 44 640€ (TC3/1 an)
JP BOUGLON	17	20	18	18,30	36 827,8 6 €	126 270,50€ (TC 1 / 3 ans) 42 257,38€ (TC2/1 an) 42 257,38€ (TC3/1 an)
PACT Habitat Développement4 6 (et 82)	16	5	5	10,50	60 440 €	183 000€ (TC 1 / 3 ans) 61 000€

					(TC2/1 an) 61 000€ (TC3/1 an)	
--	--	--	--	--	-------------------------------------	--

Il indique que le rapport d'analyse des offres a été validé le 03 mai 2010 par la Commission d'Appel d'Offres et que celle-ci propose de retenir le candidat <u>Jean-Pierre BOUGLON</u>, dont l'offre est économiquement la plus avantageuse au vu des critères de jugement énoncés.

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de retenir le cabinet Jean-Pierre BOUGLON, 28 Avenue Léon Blum 31500 Toulouse, pour un montant du marché de :
 - o 36 827,86 € HT (étude opérationnelle)
 - o 126 270,50 € HT (tranche conditionnelle 1)
 - O 42 257,38 € HT (tranche conditionnelle 2)
 - O 42 257,38 € HT (tranche conditionnelle 3)
- **DONNE** tout pouvoir au Président pour signer toutes les pièces relatives au marché et toutes demandes de subvention auprès des partenaires financiers.

Mme Martin Sabine a mis l'accent sur la prise en compte du végétal dans le patrimoine, les aménagements urbains, notamment en cohérence avec nos engagements dans le Plan Climat Territorial.

b. Planning prévisionnel de l'étude de faisabilité de l'OPAH.

L'étude de faisabilité doit être engagée au plus vite afin d être réalisée dans les 4 à 6 mois à venir.

Ceci afin de pouvoir solliciter une enveloppe ANAH, dans le cas ou l'étude de faisabilité s'avère positive, pour l'année 2011.

2- Tourisme Durable

a. <u>Information sur le Comité de pilotage Tourisme du Pays Midi-Quercy du 11</u> mai 2010

Un bilan qualitatif et financier détaillés des actions coordonnées par le SMPMQ pour l'année 2009 et prévisionnel pour 2010 ont été présentés durant ce Comité de Pilotage.

- M. Massat André a interrogé l'assemblé sur l'efficacité et donc la pertinence de toutes ces publications papiers touristiques que l'on distribue gratuitement .Il a suggéré de peut être privilégier d'autres supports de communication moins consommateur de papier.
- M. Cambon Jean a proposé qu'une réflexion soit engagée sur le volume et l'impact des publications réalisées par le SM PMQ et plus globalement de toutes les diffusions papiers réalisées.
 - b. <u>Demande de subvention pour le programme touristique 2010</u> <u>mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy</u>

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Objet : Mise en œuvre de la convention cadre de partenariat liée à l'organisation touristique du Pays Midi-Quercy – année 2010

Monsieur le Président rappelle qu'à l'issue du Comité de Pilotage du 11 mai 2010 à Montpezat-de-Quercy, le programme d'actions relatif à la politique de développement touristique durable a été validé. Ce programme comporte :

- (1) Des actions en vue de renforcer la structuration du réseau des Offices de Tourisme du Pays Midi-Quercy autour de sa stratégie de développement d'un Tourisme durable
- (2) Des actions mises en œuvre avec et pour les Offices de Tourisme, toutes intégrées à la chaîne des fonctions de l'économie touristique dans le but de :
 - ✓ renforcer la qualité de l'accueil, le conseil aux clientèles et la gestion de l'information
 - contribuer à la diversification et à la thématisation des produits touristiques (en développant des services et prestations touristiques adaptées aux clientèles familles, aux couples, aux jeunes, aux résidents de l'agglomération toulousaine, en développant des services et prestations autour de thèmes : en 2010 « Les pigeonniers : usages, paysages et matériaux de construction », « artistes et artisans d'art », « art contemporain et design » et « Découverte, interprétation et sensibilisation à l'environnement grâce à la pratique des loisirs sportifs de nature »
 - ✓ Agir pour une communication ciblée et véhicule d'identités
 - ✓ Promouvoir les atouts majeurs du Pays auprès des clientèles de proximité

(3) Des actions en direction des prestataires touristiques

- ✓ Pour animer l'accompagnement et le suivi de leur projet de qualification notamment dans le cadre de la commission de suivi des projets de Midi-Quercy
- ✓ Pour les sensibiliser à la question du tourisme durable et de l'écotourisme et les emmener à intégrer ces principes dans leurs activités (ateliers tourisme durable et mise en place de la charte de bonnes pratiques entre les acteurs du tourisme sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, Causses proches et vallée de la Vère »
- ✓ Pour les informer des actions menées sur le Pays, des politiques de soutien à l'économie touristique existantes

Le plan de financement prévisionnel général pour l'année 2010 est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Information Actualisation, Impression, Fabrication Guides Pratiques Guide des manifestations	19 167.08 €	Europe LEADER (31580.40 €)	9 557.26 €	
Promotion/ Communicat° Salon du tourisme de Toulouse	5401.96 €	Conseil Régional Midi- Pyrénées (30% de 36837.08 €)	11 051.12€	
Production Edition du livret jeu à destination du public enfants/ familles Formation	1280.00 €	Conseil Général de Tarn et Garonne (30% de 36837.08 €)	11 051.12€	
Eductours des OT	600€	·		
Animation/ sensibilisation du réceptif Organisation des Ateliers thématiques tourisme durable, Réalisation et diffusion de la charte de bonnes pratiques entre acteurs du tourisme sur les Gorges de l'Aveyron	15 790	Autofinancement	10 579.54 €	
TOTAL DEPENSES	42 239.04 €	TOTAL RECETTES	42 239.04 €	

Pour le programme LEADER Midi-Quercy, le plan de financement prévisionnel pour l'année 2010 est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Information Actualisation, Impression, Fabrication Guides Pratiques version anglaise Guide des manifestations	10 388.44 €	Europe LEADER	9 557.26 €	
Promotion/ Communication° Salon du tourisme de Toulouse Sur le thème de « Culture et Patrimoine ».	5401.96 €	Conseil Régional Midi- Pyrénées (30% de 26178.44 €)	7 853.53 €	
Animation/ sensibilisation du réceptif Organisation des Ateliers thématiques tourisme durable,	15 790.00 €	Conseil Général de Tarn et Garonne (30% de 26178.44 €)	7 853.53 €	
Réalisation et diffusion de la charte de bonnes pratiques entre acteurs du tourisme sur les Gorges de l'Aveyron		Autofinancement	6 316.08 €	
TOTAL DEPENSES	31 580.40 €	TOTAL RECETTES	31 580.40 €	

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement énuméré ci-dessus
- AUTORISE le Président à signer tout document concernant cette action

3- <u>Développement économique et NTIC</u>

a. <u>Choix du bureau d'étude pour le schéma d'aménagement</u> numérique du Pays Midi-Quercy : planning de l'étude

Le groupe de suivi de cette opération, composés d'élus et techniciens représentants les EPCI et l'ADE 82, s'est réuni le 30/04/10 pour auditionner deux (ON-X/TACTIS et E-TERA) des 3 cabinets d'études ayant répondu à l'appel d'offre.

Le choix final s'est porté sur le regroupement de deux cabinets ON-X/TACTIS qui semble plus apte à conduire l'élaboration d'un schéma d'aménagement numérique, comprenant un volet pédagogique important auprès des décideurs locaux.

L'étude va être engagée rapidement afin d'être terminée d'ici la fin de l'année.

4- <u>Charte paysagère / Natura 2000</u>

a. <u>Présentation de la charte de bonnes pratiques des acteurs du tourisme, le 1^{er} juin 2010 à Saint Antonin Noble Val</u>

La présentation de la charte de bonnes pratiques se trouve sur le site internet du Pays Midi-Quercy à l'adresse suivante : www.midi-quercy.fr (rubrique : Thématique/NATURA 2000)

b. Renforcement de l'équipe technique du Syndicat Mixte du Pays
Midi-Quercy sur le volet Environnement (Natura 2000, projets
environnementaux, ...) par un contrat aidé (CUI)

En complément du poste de chargée de mission Charte Paysagère, qui est recentré sur l'appui aux collectivités territoriales dans leur politique d'urbanisme durable (création et révisions de

documents d'urbanisme ;...), le SM PMQ va recruter un contrat aidé (CUI) sur le volet environnement (NATURA 2000 ; appuis aux projets environnementaux de la convention territoriale ;...).

5- Plan Climat territorial

a. <u>Information sur le 1^{er} comité de pilotage (du 29/04/10) du</u> projet « MDE Développement Durable » axé sur les métiers de la croissance verte dans le bâtiment et énergies renouvelables

Le compte rendu du Comité de pilotage est en ligne sur le site du PMQ (<u>www.midi-quercy.fr</u> rubrique : Thématique/Emploi Formation Insertion).

Ce 1^{er} Comité de pilotage a notamment permis d'identifier 4 axes de travail prioritaires :

1 / Communiquer – Sensibiliser

- Les artisans,
- Les professionnels concernés,
- Les porteurs de projet,
- Les jeunes,
- Les fonctionnaires territoriaux.
- Les citoyens / habitants.

En mettant en œuvre une stratégie en fonction de chacun des interlocuteurs.

Prendre en compte « l'état de santé » des entreprises.

2 / Expérimentation :

- Via la commande publique qui doit être utilisée comme levier
- En mettant en œuvre la clause sociale,
- En travaillant avec quelques entreprises pour créer des outils de transfert de savoir intergénérationnel et des indicateurs de développement durable,
- En suivant l'opération « conseiller en énergie partagé »,
- En intégrant les activités espaces verts / paysages,
- En formant les fonctionnaires territoriaux.

3 / Formation – Accès et maintien de l'emploi :

- Inventaire/Diagnostic de l'offre de formation existante et à venir,
- Favoriser l'accès à la formation et notamment la question de la proximité,
- Développer des formations à distance
- Former les salariés déjà dans le métier et ceux en reconversion professionnelle,
- Créer des « bancs d'essai » pour permettre aux chercheurs d'emploi ou aux jeunes de tester des métiers dans des entreprises volontaires.
- Combiner des outils/étapes pour des parcours.

4 / Observation

- A partir des travaux de la CRC,

b. <u>Modification du plan de financement du programme</u> opérationnel 2010 du PCT présenté en comité syndical du 08 février 2010

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Objet : Modification à la demande d'aide pour la mise en place du programme d'actions 2010 du Plan Climat Energie Territorial

Monsieur le Président rappelle que lors du comité syndical du 12 avril 2010 un plan de financement prévisionnel a été voté (délibération 14) pour financer certaines actions du programme d'actions 2010 du Plan Climat Energie Territorial. L'ADEME et le Conseil Régional Midi Pyrénées ont répondu à notre demande. Cependant, les montants retenus sont inférieurs à ceux prévu dans la délibération. Ainsi, il a été proposé de solliciter l'aide du conseil général du Tarn et Garonne pour équilibrer le plan de financement. Le syndicat mixte a inscrit ces actions dans le programme opérationnel du premier semestre 2010 de la convention territoriale 2008-2013.

Les actions retenues pour l'année 2010 sont les suivantes (rappel) :

→ Animation sur la maitrise de l'énergie et énergies renouvelables en agriculture (Action N°7 du PCET):

Organisation de 4 journées de sensibilisation sur les énergies renouvelables et la maitrise de l'énergie à destination des agriculteurs.

- → <u>Etude sur les déplacements domiciles travail alternatifs (Action N°21 du PCET):</u>
 Réalisation d'une étude d'analyse des besoins et de la demande en déplacements alternatifs (bus, train, covoiturage) pour les déplacements domicile travail.
- → Film sur la rénovation thermique (Action N° 27 du PCET)

 Réalisation d'un film de 13 minutes et d'un film de 3 minutes. Les thématiques abordées seront la rénovation du bâti ancien avec une focale sur la terre crue.
- → Acquisition de Matériel pour le service énergie (Action N° 31 du PCET)

 Achat de matériel technique pour rendre opérationnel la mission énergie-climat du Pays Midi Quercy.

La mise en place de ces 4 actions doit se formaliser par des demandes de subventions. Le nouveau plan de financement prévisionnel de ces actions est le suivant :

Dépen	ses	Recettes	
1. Animation sur la	3 400 €	PRELUDDE	10 946 € (25%)
maitrise de		- Conseil	
l'énergie et		Régional	5 473 €
énergies		- ADEME	5 473 €
renouvelables en			
agriculture			
		FEDER	18 244 € (42%)
2. Etude sur les	17 940 €		
déplacements		Conseil Général	4 096 € (9,5%)
domicile travail			
alternatifs		Autofinancement	10 293 €
			(23,5%)
3. Film sur la	7 200 €		
rénovation			
thermique			
1 Acquisition do	15 039 €		
4. Acquisition de	15 039 €		

Matériel pour le service énergie		
Total	43 579 €	43 579 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- ACCEPTE le projet présenté et son plan de financement
- DONNE pouvoir au Président de signer tout document concernant la mise en place du programme d'actions 2010 du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi-Quercy présenté ci-dessus.
- **SOLLICITE** le montant des subventions auprès de l'ADEME, du Conseil Régional et du programme européen FEDER et du conseil général du Tarn et Garonne énoncé dans le plan de financement.

6- Divers

a. <u>Modification du plan de financement du projet de coopération</u> <u>« Culture – développement durable » présenté lors du comité syndical du 12 avril</u> 2010

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Objet : Modification du plan de financement et demande de subvention coopération culture et Développement Durable LEADER Midi-Quercy

Monsieur le Président rappelle que le comité syndical a validé par délibération n°19 du 12 avril 2010 l'engagement du Pays Midi-Quercy dans le projet de coopération interterritorial LEADER. En effet, Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, le Pays de l'Albigeois et des bastides et le PNR des Causses du Quercy ont souhaité s'associer, dans le cadre d'une coopération LEADER, pour mettre en œuvre un programme d'actions visant à améliorer la prise en compte du développement durable dans le domaine culturel. Le Pays Midi-Quercy centre son action sur l'éco responsabilité et pour cela il décline le programme d'actions en quatre phases : la formation des acteurs culturels du Pays et des autres territoires partenaires sur l'éco responsabilité, la formation des formateurs, pour un transfert des savoirs et de la méthode aux autres CPIE et structures ressources, l'accompagnement de deux manifestations culturelles (financées dans le programme annuel du CPIE MQ) et la création de fiches pédagogiques. Le nouveau plan de financement intègre la partie ingénierie interne du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de cette action est comme suit :

Dépenses en € TTC	Recettes en € TTC		
Prestation formation eco		Conseil Régional de	3 500
responsabilité	14 000	MP (14%)	3 300
		Conseil Général de	3 500
Editions (impression) : plaquette		T&G (14%)	3 300
d'information et livret pédagogique	5 000	Europe – Leader MQ	13 750
		(55%)	13 /30
Frais de déplacement hors territoire	1 000		
MQ		Autofinancement	4 250
	5 000	(17%)	4 230
Ingénierie Interne			
TOTAL DEPENSES	25 000	TOTAL RECETTES	25 000

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour cette action
- SOLLICITE des subventions auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil

Général de Tarn et Garonne et de l'Europe dans le cadre du programme LEADER Midi-Quercy, sur la base du nouveau plan de financement présenté

- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

- b. <u>Information sur la journée du Patrimoine de Pays du 20 juin</u> 2010
- c. <u>Information sur les Journées Natures du 29 mai 2010 au 06</u> juin 2010
- d. <u>Résultat d'une enquête nationale sur l'avenir des Pays réalisée</u> par l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays) à laquelle a répodu le SM PMQ :
- M. Alaux a évoqué sa participation à l'Assemblée Générale de l'ADE 82 (Agence de Développement Economique), pour laquelle il est l'élu référent du SM PMQ.

Un projet de réseau de pépinière d'entreprise en lien avec Novalia a été évoqué notamment pour le Pays MQ. Il est donc proposé de se rapprocher de l'ADE 82 pour approfondir cette piste.

M. Alaux et M. Cambon ont souhaité demander prochainement à l'ADE d'avoir une connaissance précise de l'offre d'accueil d'entreprise (disponible et occupée) en PMQ (via les zones d'activités et artisanales).